— Hist. litt. *Jeton de présence* ou simplement *Jeton*, Pièce de métal que l'on remet aux membres présents de certaines compagnies, et qui leur sert à toucher une certaine somme; somme que l'on remet directement aux membres présents dans certaines de ces compagnies où l'usage des jetons a été abandonné :

Quand pour trente deniers Judas vendit son maître,
Il fit un crime horrible et que nous détestons;
Aujourd'hui La Fontaine est un semblable traître,
Qui vend son bon ami pour gagner trois *jetons*.
FURETIÈRE.

— Loc. fam. *Faux comme un jeton*, Se dit d'une personne d'un caractère très-faux, très-dissimulé.

— Techn. Petite règle d'acier qui sert à vérifier la régularité des caractères d'imprimerie.

— Econ. rur. Essaim d'abeilles qui a été jeté, qui a abandonné la ruche.

— **Encycl.** Les *jetons*, considérés comme moyen facile de calcul, sont du plus ancien usage. Pour le jeu, les Athéniens se servirent longtemps de coquillages, à l'imitation des Egyptiens; Hérodote nous apprend qu'on les remplaça par des *jetons*. A Rome, les petits cailloux, *calculi*, furent également échangés contre des rondelles d'ivoire. Cicéron parle de *jetons* de bois, enduits de cire, qui étaient employés pour exprimer les suffrages dans les comices.

En France, les premiers *jetons* s'appelèrent *gectoires*, puis *gettoires*, puis *jettons* et enfin *jetons*. Tous ces noms dérivent du verbe *jeter*. Dans un temps où les chiffres arabes n'étaient pas encore connus, et, plus tard, lorsque leur emploi n'était pas encore admis dans la comptabilité, tous les calculs se faisaient, comme chez les anciens, à l'aide d'une combinaison de pièces que l'on *jetait* ou disposait, dans un ordre déterminé, sur une espèce de comptoir appelé *abaque*.

Dans les administrations, à la cour des comptes, par exemple, un conseiller lisait son rapport sur la comptabilité, et un auditeur, suivant attentivement la lecture, marquait les chiffres avec des *jetons;* d'où est venu le proverbe : « Pour bien compter, il faut bien entendre et peu parler. » C'est de là aussi que les auditeurs à la cour des comptes tirèrent leur nom. Il paraît certain que, sous le règne de Louis XIV, on se servait encore de *jetons* pour calculer, car on retrouve dans certains contrats de mariage de ce temps, au titre des apports de la fille, une mention de son aptitude et de son habileté à calculer de la sorte.

Quelques-uns de ces *jetons*, et des plus anciens, doivent encore exister. Dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, le Dr Lejeal, de Valenciennes, demandait quel pouvait être l'usage d'un *jeton* en sa possession, portant en légende JEHAN DE SAINT-ION, et au revers GETTES BIEN, PAIES BIEN. C'est probablement un *jeton* de calcul de l'échevinage de Paris, Saint-Ion ayant été l'un des échevins; l'inscription *Gettes bien, Paies bien* l'indique suffisamment.

D'abord instruments de calcul, les *jetons* reçurent depuis des destinations nombreuses. Les marques qu'ils portaient se confondirent longtemps avec celles des monnaies, ce qui donna naissance au mot : *Faux comme un jeton*. Il n'est pas rare de voir sur plusieurs *jetons* anciens, afin d'éviter leur confusion avec les monnaies, des légendes exprimant la matière dont ils sont fabriqués. Des *jetons* à l'aignel, offrant le type des *agnelets* du XVe siècle, portent cette légende : DE LATON : SVI : NOVMES (*je suis monnaie de laiton*), ou bien : JE NE S. PAS VRAY AGNEIL D'OR, ou encore : IE NE SVI PAS D'ARGENT. Sur quelques *jetons* au type des gros anglais de Londres ou de Calais, on trouve au revers cette légende, qui avertit le public pour qu'il ne fasse pas erreur : IE SVI FAVS ET MAVVES NA (*je suis faux et de mauvaise nature*).

Lorsque la gravure en médailles eut fait des progrès marqués, les *jetons* se ressentirent de l'heureuse influence exercée par le mouvement artistique. Aux croix, croisettes et autres signes souvent informes dont ils étaient marqués, succédèrent des armoiries, des sujets allégoriques, des emblèmes et même des portraits. Bientôt on ne se contenta plus d'en frapper à la Monnaie du roi, pour les officiers de sa maison chargés des états de comptes et pour tous ceux qui avaient le maniement des deniers publics; on en distribua à tout personnage qui se distingua par son rang, son mérite, ses charges ou dignités. Les corporations, sous l'ancien régime, s'en servaient comme de signes distinctifs. Les monnayeurs, constitués en corporation, possédaient de nombreux privilèges, entre autres celui de l'exemption des péages. Leurs membres, pour se faire reconnaître, portaient un *jeton* où se lisaient ces mots : *Péagers, pontonniers, laissez passer les monnoyers.* Dans l'appendice au règlement de 1354, donné aux ouvriers et monnayeurs du serment de France, il était dit que, lors de leur réception, ils seraient tenus de distribuer à chacun des membres de la compagnie un certain nombre de *jetons* d'argent du poids de deux gros. Il paraît certain que cette obligation a été observée jusqu'au règne de Louis XVI, époque où la corporation du serment de France a cessé d'exister.

« Les rois Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, dit M. Feuillet de Conches, les princes, les princesses, la plupart des courtisans avaient leurs *jetons* spéciaux pour le jeu, portant leurs armes et souvent leur nom. La forme en était fort variée, souvent bizarre. Sous Louis XVI, ceux de l'ambassadeur de Venise, le chevalier de Canale, grand joueur, étaient de la forme et de la grandeur d'un petit écu, portaient son nom, et lui servaient à la fois de cachet de visite qu'il laissait chez les suisses des grands hôtels. Sous le même règne, chaque corporation d'art et de métier avait aussi un *jeton* d'une forme spéciale, portant, d'un côté, des attributs, des emblèmes, et, de l'autre, le saint patron de la corporation. Le *jeton* de la communauté des marchandes de modes plumassières portait sur la face les armes royales, et, au revers, de petits Amours se jouant avec des coiffures et des plumes. La Monnaie de Paris possède aujourd'hui encore les coins de ces *jetons* et ceux des *jetons* des règnes antérieurs. C'est, en effet, un usage qui remonte très-haut dans la monarchie française. »

Les *jetons* anciens sont généralement ronds, et leur module varie de 0m,027 à 0m,034 de diamètre; il y a, toutefois, des *méreaux* d'un diamètre inférieur. On appelait méreau une sorte de *jeton* métallique dont il était fait usage au moyen âge pour payer soit des journées de travail, soit des redevances de toutes sortes, à peu près comme de nos jours on distribue des bons de pain ou de viande.

Le musée monétaire de l'hôtel des Monnaies de Paris renferme près de quatre mille coins de *jetons* des règnes de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI; ils présentent une série très-intéressante à étudier au point de vue de l'histoire, de l'art et de la numismatique. Le signe distinctif et caractéristique de ces *jetons* était d'être très-minces et de présenter un relief qui n'excédait pas celui des monnaies. Cette collection de *jetons* est mise à la disposition du public aussi bien que celle des médailles. On peut en obtenir des épreuves en or, argent ou cuivre, à des prix déterminés par le tarif du 8 décembre 1849. Les *jetons* d'or sont payés, d'après leur poids, sur le pied de 3,540 francs le kilogramme; ceux d'argent à pans, 266 francs le kilogramme; les *jetons* ronds, 251 francs seulement, ce qui met les *jetons* à pans à 5 francs l'un environ et les ronds de 3 francs à 3 fr. 50. En cuivre rouge ou bronzé, ou bien en laiton, les *jetons* à pans sont payés, suivant leur grandeur, de 30 à 70 centimes la pièce.

Les *jetons* suivent à peu près les monnaies pour le millésime, la lettre et la marque; comme elles, ils ont leurs points secrets. L'art du graveur en *jetons* n'a pas eu, comme pour les monnaies, une physionomie particulière aux diverses époques; il s'est montré, en apparence, capricieux, parce qu'il n'était pas soumis au monopole. On frappait en tous lieux, tant en France qu'à l'étranger; aujourd'hui, la fabrication des *jetons*, comme celle des médailles, n'a lieu qu'à la Monnaie de Paris; elle est soumise au même contrôle que celle des espèces, pour la vérification et l'estimation du titre.

— *Jetons de présence*. Les *jetons* de présence sont d'un usage tout moderne; on peut cependant en trouver l'origine en France dès le XIVe siècle; les rois en donnaient aux officiers chargés des états de dépenses. Ils étaient recouverts d'inscriptions diverses : « Pour l'écurie de la reine... Gardez-vous de mécompter, etc. » Ce n'est que plus tard qu'ils reproduisirent l'effigie du souverain. Au XVe siècle on en trouve avec des inscriptions étranges : tels sont les *jetons* des « innocents, » et des « évêques des fous. » Mais les plus célèbres *jetons* de présence sont ceux de l'Académie française. Les académiciens ne touchèrent point d'indemnité régulière jusqu'à l'époque où Louis XIV établit qu'il y aurait, par chaque séance, quarante *jetons* d'argent à partager entre les académiciens présents. C'était, pour l'académicien exact, un revenu d'environ 800 fr., qui alla à 1,200 fr. dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le secrétaire perpétuel, à partir de Dacier (1713), toucha deux *jetons*. S'il faut en croire Furetière, beaucoup d'entre eux n'allaient aux séances que pour toucher leur *jeton*. L'irascible écrivain imagina même un mot pour les désigner, il les appela *jetonniers*.

Bientôt le trésor royal, la guerre, la marine eurent leurs *jetons* de présence. A la date du 31 août 1682, on lit dans les archives du Théâtre-Français : « La compagnie a résolu de faire des assemblées régulières, de quinze en quinze jours, à commencer d'aujourd'huy, après avoir faict faire des *jettons* d'argent du poids de 30 sols pour les présences aux assemblées. Les absents perdront leurs *jettons*. »

Les *jetons* de présence existent toujours; ceux du conseil de régence de la Banque ont une valeur de 24 fr. (l'ancien louis d'or). Les *jetons* des assemblées de chemins de fer montent à 40 fr. L'Institut et les comités établis autour du ministère de l'instruction publique ont maintenu cette rémunération bizarre, que l'on a appelée « l'honneur et l'excuse du payement. »

JETONNIER s. m. (je-to-ni-é — rad. *jeton*). Par plaisant. Académicien, à cause des jetons de présence qui leur sont délivrés :

Peintres, abbés, brocanteurs, *jetonniers*,
D'un vil café superbes casaniers...
VOLTAIRE.

Les *jetonniers* font un grand cas
D'avoir bien purgé de mots gras
L'ouvrage qu'ils ont sous la presse;
Je sais qu'ils ne pourront jamais
De poivre, de beurre et de graisse
Garantir un de ses feuillets.
FURETIÈRE.

JETTATORE s. m. (djètt-ta-to-ré — m. ital., qui signif. *jeteur*). Sorcier, jeteur de sorts, en Italie : *Le petit peuple de Rome s'imagine que Pie IX est* JETTATORE, *ou qu'il a le mauvais œil.* (E. About.)

— **Encycl.** V. JETTATURA.

JETTATURA s. f. (djètt-ta-tu-ra — mot ital., qui signif. *action de jeter*). Sorcellerie, mauvais œil, en Italie : *Est-ce un symbole de vigilance, un préservatif contre la* JETTATURA *et le mauvais œil?* (Th. Gaut.)

— **Encycl.** Superst. La *jettatura*, dans les croyances superstitieuses des Italiens, est le pouvoir qu'ont certains individus de jeter des sorts. Celui qui possède cette singulière faculté s'appelle *jettatore*. La *jettatura* n'est pas une invention d'hier, les Grecs et les Romains la connaissaient; les Grecs l'appelaient *alexiana*, les Latins *fascinum*. Il y avait trois sortes de *jettatura*, par le toucher, par la parole, par le regard.

Cujus ab attractu variarum monstra ferarum
In juvenes veniunt, nulli sua mansit imago,

dit Ovide.

Qua nec permunerare curiosi
Possint, nec mala fascinare lingua,

dit Catulle.

Nescio quis teneros oculis mihi fascinat agnos,

dit Virgile.

Pour conjurer les sorts et se garder du mauvais œil, les dames romaines portaient, en colliers ou en bracelets, des priapes de bronze ou d'or. C'est à cette coutume que M. Louis Bouilhet fait allusion lorsqu'il dit, dans sa *Melænis :*

Dans des thermes à part, la matrone discrète
Suspend au clou doré son collier de phallus.

D'où venait à Priape cette efficacité souveraine contre le mauvais œil? Alex. Dumas l'a raconté très-spirituellement : « Vénus, sortie de la mer depuis la veille, venait de prendre place parmi les dieux; son premier soin avait été de se choisir un adorateur, et elle avait donné la préférence à Bacchus. Vénus s'aperçut un jour qu'elle allait être mère. Comme l'enfant qu'elle portait dans son sein était le premier de cette longue suite de rejetons dont elle devait peupler la terre, elle eut un sentiment de pudeur qui la détermina à se cacher aux regards de tous les dieux. Elle annonça qu'elle allait habiter la campagne, et se retira à Paphos. Tous les dieux furent dupes de cette feinte; Junon seule avait tout deviné. Elle était experte en pareille matière; sa stérilité la rendait jalouse, et d'avance elle voua au malheur l'enfant qui naîtrait de Vénus. Aussi, dès que la déesse des Amours sentit les premières douleurs, Junon se présenta à elle, déguisée en sage-femme, afin de pouvoir jeter un mauvais sort à l'enfant au moment même de sa naissance. Vénus était fort douillette, comme toute femme à la mode; elle jeta les hauts cris pendant tout le travail, et accoucha de Priape. Junon le reçut dans ses mains, et tandis que Vénus, à moitié évanouie, fermait ses beaux yeux encore moites de larmes, elle s'apprêta à lancer sur le nouveau-né la malédiction fatale qui devait influer sur le reste de sa vie. Mais à l'instant où Junon fixait ses yeux pleins de colère sur le nouveau-né, elle s'arrêta stupéfaite. Jamais elle n'avait vu, même chez les plus grands dieux, rien de pareil à ce qu'elle voyait à cette heure. » Priape ayant été sauvé par sa conformation extraordinaire, les Grecs et les Romains lui attribuèrent une vertu spéciale; de là tous ces bijoux trouvés à Herculanum et à Pompéi; de là aussi, sur les murailles de ces deux villes, ces fréquentes représentations de phallus, qu'on a attribuées au libertinage, et qui n'étaient que la conséquence de cette tradition superstitieuse. Chez les modernes, où ces bijoux ne sont pas de mise, les cornes les ont remplacés; vous n'entrez pas dans une maison de Naples quelque peu aristocratique, sans que le premier objet qui frappe vos yeux dans l'antichambre soit une paire de cornes; plus ces cornes sont longues, plus elles sont efficaces; on les fait venir de Sicile; c'est là qu'on trouve les plus belles. On en voit qui ont jusqu'à 3 pieds de longueur, et qui coûtent 500 francs la paire. Outre ces cornes à domicile, qu'on ne peut, vu leur volume, transporter facilement avec soi, on a d'autres petits cornillons, que l'on porte au cou, au doigt, à la chaîne de montre. Ce symbole préservatif est ordinairement en corail ou en jais. Pourquoi les Napolitains ont-ils substitué les cornes à l'objet usité dans l'antiquité? Les Académies savantes ne nous l'ont point encore expliqué. On a encore une autre ressource pour se garder de la mauvaise influence du *jettatore;* c'est de lui présenter le doigt du milieu étendu et les deux autres fermés. On voit parfois deux individus causer ensemble, l'un ayant l'air gêné et tenant sa main sous son vêtement obstinément dans la même position; soyez certain que celui-ci croit avoir affaire à un *jettatore*, et essaye de conjurer son influence. Pie IX passe pour un *jettatore*, les Romains et les Romaines le fuient; mais quand par hasard ils se trouvent sur sa route, ils se jettent dévotement à genoux, tandis que, par derrière, ils font le signe cabalistique. Il doit cette fatale renommée à la mauvaise conformation de ses yeux. Pie IX, en effet, est ce que l'on appelle bigle, c'est-à-dire que ses regards sont faiblement divergents.

D'après l'idée qu'on s'en fait en Italie, la *jettatura* ou mauvais œil est quelque chose de terrible. Celui qui en est doué ne fait pas toujours exprès de causer les accidents, mais sa présence les provoque; il est certain que rien ne serait arrivé, s'il n'était pas là. S'il regarde attentivement votre maison, le feu ne peut tarder à s'y mettre; si ses yeux s'arrêtent sur un couvreur, le malheureux tombe du toit; en sa présence, et fatalement, vous ne manquez jamais de briser quelque objet précieux, de casser le ressort de votre montre, de vous embarrasser dans les jambes d'un chien et de dégringoler les escaliers; il suffit même de l'avoir rencontré pour que toute la journée soit mauvaise : vous manquerez, ce jour-là, les affaires les plus certaines; vous changerez votre dernier billet de banque, et l'on vous rendra de la fausse monnaie; un gendarme vous prendra pour un autre et vous emmènera en prison; ou bien vous serez pris de la colique, juste à l'heure d'un rendez-vous désiré depuis six semaines. Aussi se garde-t-on du *jettatore* comme de la peste. Heureusement, il est assez reconnaissable, et, comme le serpent à sonnettes, il se manifeste par des signes certains. Le *jettatore* est ordinairement maigre et pâle; il a un nez en bec de corbin, de gros yeux qui ont quelque chose de ceux du crapaud, et qu'il recouvre ordinairement pour les dissimuler, d'une paire de lunettes. La *jettatura* est incurable; on naît *jettatore*, on meurt *jettatore*.

Le Napolitain Nicolo Valette a écrit un gros ouvrage sur la *jettatura*, et Th. Gautier a donné ce titre à l'une de ses plus jolies nouvelles fantaisistes. L'histoire qu'il y raconte est celle des malheurs d'un *jettatore* malgré lui, qui se résout à s'arracher les yeux pour ne plus ensorceler personne; il est trop tard : son fatal regard a tué celle qu'il aimait. L'ingénieux écrivain a trouvé moyen de dissimuler cette histoire de Barbe-Bleue sous les artifices de son style et d'émouvoir avec un vrai conte de nourrice.

JETTESTUER s. m. (jè-tè-stu-èr). Archéol. Nom que l'on donne, en Danemark, à des sortes de dolmens.

— **Encycl.** Les *jettestuers* danois sont des constructions mégalithiques en forme de dolmen, composées de pierres choisies avec soin, et présentant ordinairement des dalles assez unies du côté de l'intérieur; devant l'entrée se trouve une allée couverte, construite également avec une certaine régularité. Les *jettestuers* ont été couverts de terre, comme les tumulus; mais la terre ayant disparu, il ne reste plus que la construction mégalithique. On voit assez fréquemment des *jettestuers* présentant deux salles l'une à côté de l'autre, avec une allée commune; ils ont quelquefois 15 mètres de longueur sur 10 de largeur et 1 à 2 mètres de hauteur.

JETTICE adj. (jè-ti-se — rad. *jeter*). Techn. Se dit de la laine de rebut, de la laine jarrée : *C'est de la laine* JETTICE.

JETZE, rivière de Prusse. Elle prend sa source dans la province de Saxe, au N.-O. de la régence de Magdebourg, coule au N., baigne Saltzwedel, Wustrow et Dannenberg et se jette dans l'Elbe, à Hitzacher, après un cours de 80 kilom. Elle est navigable depuis Saltzwedel jusqu'à sa source.

JEU s. m. (jeu — lat. *jocus*, même sens). Amusement, divertissement, exercice de récréation : *Se livrer aux* JEUX *de son âge. Jouer à des* JEUX *de société. Les* JEUX *que les enfants aiment le mieux sont ceux où le corps est en mouvement.* (Fén.) *Les* JEUX *de l'enfant sont, avant tout, un exercice des forces et des facultés qui demandent à se produire.* (E. Scherer.)

La raison gâte tout dans la société;
Elle en chasse les rois, les *jeux* et la gaîté.
LA CHAUSSÉE.

‖ Exercice d'adresse, d'agilité, de vigueur : *Le* JEU *de paume. Le* JEU *de boule. Le* JEU *de quilles. Le* JEU *de bagues. Le* JEU *de billard.* ‖ Lieu où l'on se livre à cet exercice : *Un* JEU *de paume. Un* JEU *de boule.*

— Divertissement public, composé principalement d'exercices dans lesquels les concurrents se disputent certains prix : *Les* JEUX *Olympiques. Les* JEUX *du cirque. Les* JEUX *de la Grèce eurent Pindare pour célébrer leurs vainqueurs.* (Renan.)

Il faut des *jeux* au peuple, aux dieux des sacrifices.
SOUMET.

C'en est fait aujourd'hui de la beauté de l'art;
Car l'immoralité, levant un œil hagard,
Se montre hardiment dans les *jeux* populaires.
A. BARBIER.

— Récréation établie d'après certaines règles, et dans laquelle il y a différentes combinaisons de calcul ou de hasard : *Le* JEU *d'échecs. Le* JEU *de dominos. Les* JEUX *de cartes. Le* JEU *de trictrac. Connaître le* JEU *de piquet. La conversation doit être comme les* JEUX *où l'on jette la carte chacun à son tour.* (Mme de Staël.) *Le* JEU *n'a été inventé que pour les imbéciles et les escrocs.* (Boitard.)

De *jeux* intéressés tout joueur qui s'occupe
Devient fripon alors qu'il cesse d'être dupe.
FRÉVILLE.

‖ Manière de jouer : *Ce joueur a un* JEU *fort élégant, fort hardi.* ‖ Règle du jeu; manière dont il convient de jouer : *Il a bien joué; c'est le* JEU. ‖ Cartes ou dés qui viennent à un joueur : *Il m'a donné beau* JEU. *Voilà quelque temps que j'amène beau* JEU. *Je n'ai pas encore regardé mon* JEU. ‖ Ce qui sert à jouer : *Un* JEU *de dominos. Un* JEU *de cartes. Un* JEU *d'échecs. Il y a une carte de trop dans ce* JEU.

— A la paume, Chacune des divisions de la partie : *Une partie de quatre* JEUX, *de six* JEUX. ‖ A la balle, Chacune des quatre divisions de la partie en quinze points. ‖ Marque qui détermine, au jeu de paume, l'espace dans lequel les chasses peuvent avoir lieu : *Vous êtes sorti du* JEU. ‖ Enjeu : *De combien est le* JEU? *Faites votre* JEU. *On joue gros* JEU *dans cette maison.*

— Action de jouer, de hasarder de l'argent sur une chance présumée heureuse dans un jeu quelconque : *Avoir la passion du* JEU. *Gagner au* JEU. *Perdre au* JEU. *Le* JEU *nous dérobe trois excellentes choses : le temps, l'argent et la conscience.* (Prov. angl.) *Le goût du* JEU, *fruit de l'avarice et de l'ennui, ne prend que dans un esprit et dans un cœur vides.* (J.-J. Rouss.) *Une femme dont la maison est livrée au* JEU *s'engage ordinairement à plus d'un métier.* (Duclos.)

— Par. ext. Plaisanterie, chose qui n'est pas sérieuse ou sincère : *N'ayez pas peur, ils ne se feront pas de mal en se battant; ce n'est qu'un* JEU.

La fourbe n'est le *jeu* que des petites âmes.
CORNEILLE.

Quoi! ce serait un *jeu* que cet air de décence?
C. D'HARLEVILLE.

‖ Caprices, vicissitudes du sort : *Un des grands* JEUX *du hasard, c'est de faire échouer la prudence et prospérer la témérité.* (Sanial-Dubay.) *Il y a quelquefois dans la destinée un* JEU *bizarre et cruel.* (Mme de Staël.)

Craignez du sort les *jeux* accoutumés.
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Fantaisie de la pensée, de l'intelligence, des facultés morales : *L'histoire n'est pas un simple* JEU *d'abstraction, et les hommes y sont plus que les doctrines.* (Renan.)

Les talents ne sont plus qu'un vain *jeu* de mémoire;
On calcule aujourd'hui tout, excepté la gloire.
VOLTAIRE.

‖ Action dont le résultat est incertain : *On ne joue pas longtemps impunément le* JEU *des batailles.* (Général Foy.)

— Fonctionnement, mouvement régulier des différentes pièces d'un engin, d'une machine, d'un organisme, d'un ensemble quelconque : *Le* JEU *d'un piston, d'une pompe, d'une machine hydraulique. Le* JEU *des institutions d'un pays. Le* JEU *des poumons. Les phénomènes météorologiques sont dus, en grande partie, au double mouvement de la terre et au* JEU *combiné des forces qu'il engendre.* (Maury.) *Toutes nos passions ont leur* JEU *régulier; mais toutes ont aussi leurs aberrations.* (Raspail.) ‖ Aisance dans les mouvements; espace pour se mouvoir : *Il faut donner un peu plus de* JEU *à cette serrure. Cette porte a trop de* JEU.

— Effet produit par la lumière sur un corps qui n'est pas entièrement immobile : *Le* JEU *des rayons solaires sur les vagues.*

... Les *jeux* du soleil, tamisé par les branches,
Ont flotté sous mes yeux comme des formes blanches.
PONSARD.

— *Petits jeux* ou *Jeux de société*, Jeux qui consistent surtout en dialogues et en pénitences imposées à ceux qui manquent à quelque règle.

— *Jeux innocents*, Jeux de société dans lesquels on donne et on rachète des gages : *Rien de moins innocent que les* JEUX INNOCENTS. (Boitard.)

— *Jeu entier* ou *de reversi*, Assemblage de cinquante-deux cartes. ‖ *Jeu de piquet*, Assemblage de trente-deux cartes.

— Fig. *Jeu joué*, Feinte concertée entre deux ou plusieurs personnes pour en tromper d'autres : *Tout cela n'est pas sincère; c'est un* JEU JOUÉ.

— *Jeux de main*, Jeux dans lesquels on se frappe les uns les autres avec la main : *La main chaude est un* JEU DE MAIN.

— *Jeux d'esprit*, Jeux de société où l'on exerce la sagacité et la présence d'esprit des joueurs : *Le roi d'Espagne a quelque goût pour les* JEUX D'ESPRIT. (Mme de Maint.) ‖ Petite œuvre ou exercice quelconque de l'esprit, qui a quelque chose de puéril et d'ingénieux à la fois : *Les meilleures énigmes ne sont que des* JEUX D'ESPRIT *assez médiocres. Le stoïcisme est un* JEU D'ESPRIT *et une idée semblable à la république de Platon.* (La Bruy.)

— *Jeu d'enfant* ou simplement *Jeu*, Chose facile ou peu importante : *Les guerres et les révolutions ne sont que des* JEUX *aux yeux de Dieu.* (Mass.) *La mort n'était qu'un* JEU *pour les anciens; ils la bravaient en riant et en multipliaient les atteintes.* (Mme L. Colet.)

— *Jeu de hasard*, Jeu dans lequel le hasard seul décide de la perte ou du gain :

Tous les *jeux de hasard* n'attirent rien de bon.
REGNARD.

‖ Fig. Chose qui dépend du hasard : *Tout, dans la vie, est un* JEU DE HASARD, *tout, excepté la vertu.* (Latena.)

— *Jeux d'adresse*, Jeux où l'adresse a la principale part, comme les jeux de boule, de balle, etc.

— *Jeux de commerce*, Nom générique de tous les jeux de cartes où il y a un banquier. ‖ *Jeu du commerce*, Nom d'un jeu de cartes spécial.

— *Jeux de renvi*, Jeux où l'on met quelque chose par-dessus l'enjeu, comme au brelan.

— *Jeu de dedans*, A la paume, Galerie qui règne sous presque toute la longueur du toit, du côté opposé au service. ‖ *Jeu de carré*, Jeu de paume qui n'a point de dedans, et où l'on a pratiqué, au pied du mur de largeur, un carré d'un pied et demi.

— *Jeux de la nature*, Combinaisons naturelles qui ont quelque chose de bizarre : *Les stalactites offrent de singuliers* JEUX DE LA NATURE.

— *Petit jeu* ou *Bas jeu*, Au trictrac, Coup de dés qui amène un petit nombre de points.

— *Jeu simple*, A l'ambigu, Position dans laquelle on n'a plus qu'une seule chance pour gagner.

— *Maison de jeu*, Etablissement public où l'on joue de l'argent : *Les* MAISONS DE JEU *furent supprimées en France sous le règne de Louis-Philippe.*

— *Académie de jeux*, Etablissement où l'on donne à jouer à toute espèce de jeux.

— *A deux de jeu*, Se dit lorsque deux personnes se trouvent dans des conditions égales : *Je ne veux point d'un mari comme celui-là; il ne remue non plus qu'une souche. — A* DEUX DE JEU *: si elle ne veut point de moi, je ne veux point d'elle.* (Dancourt.) *Si vous êtes armé, je le suis pareillement, et nous serons à* DEUX DE JEU. (G. Sand.)

— *A jeu sûr*, Avec certitude de gagner, de l'emporter, de réussir : *Vous jouez* À JEU SÛR; *je suis trop faible pour vous.*

Battre un homme *à jeu sûr* n'est pas d'une belle [âme.
MOLIÈRE.

— *De bon jeu*, Franchement, vigoureusement : *Tous les quatre y allaient de si bon cœur et* DE SI BON JEU *qu'ils ne se donnaient pas un instant de répit.* (L. Viardot.)

— *Y aller de franc jeu*, Faire une chose sérieusement, sans feinte, sans hypocrisie : *Excepté ma pauvre cousine de Limeuil, qui* Y VA DE FRANC JEU, *toutes les dames que je vois ici ne sont malades que pour leur plaisir.* (Scribe.)

— *Y aller bon jeu, bon argent*, Faire une chose sérieusement ou de bonne foi, sans arrière-pensée : *Je vois qu'il* Y VA BON JEU, BON ARGENT. (Scribe.)

— *Cacher son jeu*, Dissimuler ses intentions : *Tout homme a de l'orgueil, tout homme est sensible; le plus habile est celui qui sait le mieux* CACHER SON JEU. (Volt.)

Depuis un an, *je cache* adroitement *mon jeu*.
C. D'HARLEVILLE.

— *Fermer le jeu*, Au jeu de domino, Poser un domino de manière que le jeu soit arrêté nécessairement.

— *Faire le jeu*, Mettre l'enjeu.

— *Se faire un jeu de*, Trouver du plaisir, s'amuser à :

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.
BÉRANGER.

— *Voir beau jeu*, Se dit pour menacer quelqu'un de sa colère ou de sa vengeance : *On te rendra ton argent et tu rendras le gage, ou nous allons* VOIR BEAU JEU. (Al. Duval.)

Laissez-moi faire, et le drôle et sa belle
Verront beau jeu, si la corde ne rompt.
LA FONTAINE.

— *Avoir beau jeu*, Etre dans des conditions favorables : *Si les princesses se mettent à cultiver leur esprit, la loi salique n'*AURA *pas* BEAU JEU. (Volt.) *Si les idées justes se déployaient hardiment, les principes faux n'*AURAIENT *pas* SI BEAU JEU. (Guizot.)

— *Passer le jeu*, Aller au delà de ce que permettent les convenances, la plaisanterie : *Il sait entendre la raillerie, et il sait aussi l'arrêter discrètement au moment où elle* PASSERAIT LE JEU. (Ste-Beuve.)

— *Mettre au jeu*, Prendre part à un jeu intéressé, en y hasardant une somme : *Tout le monde* A MIS AU JEU.

— *Mettre en jeu*, Employer, faire agir : *L'espérance* MET EN JEU *tous les ressorts du système sensible.* (Alibert.)

— *Jouer gros jeu, grand jeu, un jeu d'enfer*, Hasarder de grosses sommes au jeu : *Une tenue d'états n'offre rien de si sérieux qu'une table de gens qui* JOUENT GRAND JEU. (La Bruy.) ‖ Fig. Risquer beaucoup :

Vous épouser, monsieur, c'était *jouer gros jeu*.
REGNARD.

— *Jouer un jeu serré*, Jouer prudemment, afin de ne laisser aucun avantage à son adversaire. ‖ Fig. Eviter de donner prise sur soi.

— *Jouer un jeu dangereux, un mauvais jeu*, Faire des choses qui peuvent avoir des conséquences fâcheuses : *C'est un* MAUVAIS JEU *que d'employer des soldats à faire un coup d'Etat.* (Dupin.)

— *Etre en jeu*, Etre engagé, intéressé dans une chose : *Lorsque son intérêt* EST EN JEU, *il n'a pas de peine à sortir de son apathie.*

— *Etre à son jeu*, Faire attention en jouant : *Crevel perdait, comme perdent tous les gens qui ne* SONT *pas* À LEUR JEU. (Balz.)

— *Se piquer au jeu*, S'opiniâtrer à jouer, malgré les pertes qu'on a faites. ‖ Fig. Ne pas se laisser décourager par les obstacles, les insuccès, être animé par eux.

— *Tirer son épingle du jeu*, Sortir adroitement d'un mauvais pas; rentrer heureusement dans des avances qu'on risquait de perdre :

Vous *tirez* sagement *votre épingle du jeu*.
MOLIÈRE.

— *Le jeu lui plaît*, Se dit d'une personne qui trouve une chose agréable et qui voudrait la recommencer.

— *Cela n'est pas de jeu*, C'est une chose qui n'a pas été convenue ou qui n'est pas dans les règles.

— Loc. prov. *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, Le résultat ne vaut pas le mal qu'on se donne pour l'obtenir : *Amusez-vous de la vie; il faut jouer avec elle, et, quoique* LE JEU NE VAILLE PAS LA CHANDELLE, *il n'y a pourtant pas d'autre parti à prendre.* (Volt.) ‖ *Jeu de main, jeu de vilain*, Il n'y a que les gens mal élevés qui jouent à se frapper, qui se donnent des coups en jouant.

— Féod. *Jeu de fief*, Sorte de fiction par laquelle un vassal, tout en aliénant son fief, conservait toutes les obligations féodales, dont il continuait à être tenu envers le seigneur, de sorte que, pour celui-ci, il n'existait qu'une vente fictive, un *jeu*.

— Littér. *Jeu de mots*, Equivoque reposant sur la ressemblance ou la consonnance des mots : *Il y eut des* JEUX DE MOTS *en latin comme en grec.* (Boissonade.)

Ce n'est que *jeux de mots*, affectation pure.
MOLIÈRE.

‖ *Jeux partis*, Pièces de vers en dialogue, par demandes et par réponses, sur des sujets galants, qui étaient autrefois fort à la mode.

— Hist. littér. *Jeux Floraux*, Académie des belles-lettres de Toulouse, qui décerne des prix consistant en fleurs artificielles d'or ou d'argent, pour les compositions littéraires qu'elle en juge dignes.

— Mythol. *Jeux*, Divinités allégoriques qui, d'après les poëtes, présidaient aux amusements :

Toute la bande des Amours
Revient au colombier; les *Jeux*, les Ris, la danse,
Ont aussi leur tour à la fin.
LA FONTAINE.

— Art dramat. Manière dont un acteur remplit ses rôles : *Cet artiste a le* JEU *brillant. Cette actrice est admirable; son* JEU *est parfait.* ‖ *Jeux de scène*, Effets produits par les gestes, les entrées, les sorties, dans une pièce de théâtre : *Tout l'ensemble du* Barbier *est gai de situation, de contraste, de pose, de motif et de* JEU DE SCÈNE.

— Mus. Manière de jouer d'un instrument : *Avoir le* JEU *délicat, brillant, vif, hardi.* ‖ *Jeu d'orgue*, Registre : *Le* JEU *de la voix humaine. Le* JEU *de flûtes.* ‖ *Plein jeu*, Ensemble des sons les plus forts que donne un instrument et particulièrement l'orgue. ‖ *Demi-jeu*, Exécution dans laquelle on adoucit la sonorité des instruments. ‖ *Jeu céleste*, Jeu adouci que l'on obtenait sur le piano ou moyen d'une pédale; nom d'un jeu d'orgue. ‖ *Jeu de viole*, Série de violes de différente grandeur, qu'on employait autrefois dans les concerts.

— Archit. hydraul. *Jeu d'eau*, Formes diverses qu'on fait prendre aux jets d'eau, en variant la forme des ajutages.

— Constr. *Jeu d'orgue*, Soubassement construit sous le manteau d'une cheminée.

— Escrime. Maniement d'une arme : *Le* JEU *de la hallebarde. Le* JEU *de la pique. Le* JEU *de l'espadon.* ‖ Façon de faire les armes : *Etudier le* JEU *de son adversaire. Son* JEU *est de porter en parant.* ‖ *Jeu dur*, Celui dans lequel le tireur développe trop de force. ‖ *Jeu de la pointe de l'épée*, Mouvement par lequel on élève l'épée au-dessus de celle de l'adversaire. ‖ *Jeu simple*, Celui qui a lieu avec vitesse, sur une seule ligne.

— Turf. *Faire le jeu*, Prendre la tête des coureurs, mener la course.

— Fauconn. *Donner jeu aux autours*, Leur laisser plumer la proie.

— Mar. *Jeu de la barre*, Espace que la barre doit parcourir lorsqu'on fait obliquer le gouvernail d'un bord à l'autre. ‖ *Jeu de pavillons*, Collection des pavillons d'un navire. ‖ *Jeu d'avirons*, Avirons nécessaires pour la manœuvre d'un canot. ‖ *Jeu de voiles*, Ensemble de toutes les voiles d'un bâtiment destinées à servir en même temps : *On avait employé le temps du séjour à calfater le bâtiment, à raccommoder le* JEU DES VOILES *qui avaient servi pendant la traversée.* (Bougainville.)

— Charpent. Longue pièce de bois qui reçoit l'arbre d'un moulin à vent, du côté de la tête.

— Bourse. *Jeu de bourse*, Nom donné à toute opération dans laquelle le vendeur et l'acheteur ne sont pas dans l'intention, le premier de livrer les valeurs vendues, le second de lever les valeurs achetées : *La plupart des marchés à terme sont des* JEUX DE BOURSE. *Dans les* JEUX DE BOURSE, *la spéculation roule simplement sur la différence qui peut exister entre le cours des valeurs à l'époque du marché et à l'époque de la liquidation.*

— Typogr. Nombre déterminé de feuilles de papier que l'on soumet à l'opération du glaçage ou du satinage : *Un* JEU *se compose ordinairement de vingt-cinq feuilles, placées chacune entre deux plaques de zinc ou entre deux cartons parfaitement unis.*

— Chem. de fer. *Jeu de la voie*, Intervalle que l'on ménage entre les roues des véhicules et les bords intérieurs des rails, pour que les roues ne frottent pas continuellement des deux côtés, et pour faciliter le passage dans les courbes.

— Mécan. Course, espace ménagé pour être parcouru par un organe durant son mouvement : *Le* JEU *du piston, du tiroir.*

— Minér. *Jeux de Van-Helmont*, Variété de marne qui est cloisonnée.

— **Encycl.** Mœurs, hist., législat. Dans l'homme, appelé à de si graves destinées, il existe un fond inexplicable de légèreté, qui l'oblige à rompre fréquemment avec les occupations sérieuses, pour n'occuper sa pensée qu'à des choses absolument puériles : ces choses s'appellent *jeux*. On a donné, il est vrai, le même nom de *jeu* à des exercices plus importants dans leurs résultats, et qui sont appelés à développer la force et la souplesse des muscles; mais nous le réservons ici à ces occupations futiles, à ces distractions pures qui peuvent quelquefois reposer l'esprit, mais n'ont le plus souvent d'autre effet que de le soustraire au poids du temps, si lourd pour les esprits futiles, qui sont sur la terre en grande majorité.

Le *jeu* est nécessaire à l'enfance; non pas seulement ce *jeu* hygiénique qui a reçu le nom de gymnastique, ces exercices si utiles au développement des organes, si nécessaires à la prodigieuse activité de la vie de l'enfant, mais encore ces *jeux* puérils, qui servent uniquement à délasser l'esprit en l'occupant à des riens. Autant les organes de l'enfant sont incapables d'un long travail uniforme, autant son esprit est impropre à un état de tension un peu prolongé. Les instants où son attention est en *jeu* sont nécessairement fort courts, à cause de la délicatesse excessive de son organisme intellectuel, et doivent être fréquemment coupés de repos absolu.

En est-il de même de l'homme fait? Nous ne le croyons pas. Dans la constitution actuelle de la société, les hommes se divisent, au point de vue des travaux auxquels ils se livrent, en deux catégories : ceux qui travaillent de l'intelligence et ceux qui travaillent du corps. Or, pour les uns et pour les autres, en dehors du sommeil, qui est comme le repos absolu, il est un genre de repos à la fois suffisant et efficace, c'est le changement d'occupations, c'est-à-dire le travail intellectuel pour celui qui veut se reposer des fatigues du corps, et le travail du corps ou l'exercice pour celui qui éprouve le besoin de reposer son esprit. Nous ne voyons donc aucune place à ces *jeux* dits de salon qui ne sont propres, à nos yeux, qu'à gaspiller le temps du repos, si utile à tous les points de vue. Si de plus, comme il arrive toujours aujourd'hui, ces *jeux* de salon ont l'inconvénient d'exiger une certaine application d'esprit, le temps qu'on leur donnera ne sera pas seulement perdu, il sera employé d'une manière nuisible pour le corps et pour l'esprit. Se délasser par un cent de piquet, une partie de dames, de trictrac ou d'échecs, c'est essayer de détruire la fatigue par une fatigue plus grande, c'est appeler, par un suprême effort, le sang vers le cerveau, où ne l'ont que trop amené les travaux d'une longue journée, c'est combattre une congestion cérébrale par un sinapisme appliqué sur le crâne.

Mais si à ce *jeu*, que nous avons jusqu'ici supposé purement récréatif, on attache un intérêt pécuniaire; si les joueurs, au lieu d'apporter dans leur lutte une simple question d'amour-propre, déjà trop attachante, par une des plus singulières faiblesses de la nature humaine, se disputent en outre une somme d'argent, s'ils mettent sur le tapis vert, aujourd'hui une partie de leur superflu, demain tout leur nécessaire, plus tard le pain de leurs enfants, comme ce *jeu* va provoquer alors de funestes résultats!

Absorber toutes les facultés de l'homme, étouffer tous ses sentiments, remplacer toutes ses nobles espérances, tous ses vastes projets, toutes ses généreuses aspirations par l'idée fixe d'amener un valet de cœur, un double-six, de faire sauter la banque, c'est-à-dire de ruiner un ou plusieurs malheureux, tel est l'effet naturel de la passion du *jeu*. Le joueur, quand il atteint le dernier degré de sa passion, ne pense plus, ne sent plus, si ce